

La future patinoire olympique de Limoges Métropole sur le site de L'Aquapolis

Le projet de future patinoire olympique communautaire, qui remplacera l'actuelle patinoire de Limoges, a pour objectif d'offrir aux habitants du territoire un équipement sportif et ludique moderne et adapté aux usages des loisirs et des compétitions.

Le territoire de Limoges Métropole possède une patinoire olympique municipale située Boulevard des Petites Carmes à Limoges. Actuellement gérée par la Ville de Limoges, en service depuis 40 ans, celle-ci s'avère obsolète, avec un coût d'entretien et de maintenance élevé et une problématique d'approvisionnement en fluides réfrigérants. Dans ce contexte, le projet de construction d'une nouvelle patinoire communautaire olympique et ludique avait été approuvé par le Conseil communautaire et inscrite au projet de territoire en 2021.

À l'issue de la concertation préalable qui s'est tenue du 6 au 26 janvier 2024 et du bilan dressé, Limoges Métropole proposera un équipement communautaire sportif et ludique moderne adapté aux attentes en termes de loisirs et de compétitions, **et répondant aux normes et peu consommateur d'énergie.**

Projections© Chabanne Architecte et AER Studio



Les phases du projet

Les décisions - Janvier 2021 à juillet 2022



- > **20 janvier 2021** : conférence des Maires,
- > **17 décembre 2021** : inscription au projet de territoire,
- > **7 juillet 2022** : deux délibérations en faveur du projet, reconnu d'intérêt communautaire (adoptées à l'unanimité) et lancement d'une consultation pour la passation d'un marché d'Assistance à maîtrise d'ouvrage.

La définition du projet - Juin 2023 à décembre 2023



- > **15 juin 2023** - 1^{er} comité de pilotage pour définir l'implantation, le choix du montage de l'opération, les risques et contraintes du site de L'Aquapolis etc.
- > **16 novembre 2023** - 2^e comité de pilotage pour définir le préprogramme de l'opération (fonctionnel, environnemental, technique et économique).

La concertation - Décembre 2023 à Février 2024



- > **21 décembre 2023** : délibération en faveur de la mise en œuvre d'une concertation publique du 6 janvier au 26 janvier 2024 (adoptée à l'unanimité),
- > **17 janvier 2024** : réunion publique (pendant la phase de concertation),
- > **15 février 2024** : délibération en faveur du bilan de la concertation (adoptée à l'unanimité).

Les choix - Mars à décembre 2024



- > **Mars 2024** : lancement du marché de maîtrise d'œuvre sous forme de concours,
- > **15 mars 2024** : lancement de la phase des candidatures,
- > **29 mars 2024** : remise des candidatures sous forme de concours,
- > **4 juin 2024** : jury n°1 avec trois candidats retenus,
- > **1^{er} juillet 2024** : lancement de la phase offres,
- > **14 octobre 2024** : remise des offres des trois candidats,
- > **3 décembre 2024** : jury n°2 avec l'attribution du marché au groupement suivant : Chabanne Architecte / Chabanne Ingénierie / Echolos et Scénarchie dont le mandataire est Chabanne Architecte.

La mise en oeuvre - En cours



- > **Janvier 2025** : mise au point engagée avec le groupement lauréat du concours,
- > **3 février 2025** : attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement, ensuite notifié.

Présentation du bâtiment

D'une surface d'environ 7 000 m², la patinoire sera située à proximité du centre aquatique L'Aquapolis. Le parvis public occupera une position centrale, au carrefour des accès piétons à la future structure et à L'Aquapolis. Les deux structures disposeront ainsi d'un lien fonctionnel.

Le bâtiment, dont l'implantation suivra la pente naturelle du site, disposera **d'une barrière végétale composée d'essences locales le long de la rue Aristide Briand, afin de minimiser l'impact sur l'environnement.**

Deux aires de glaces

Une aire principale olympique de 60x30m permettra de répondre aux attentes des clubs sportifs souhaitant s'entraîner régulièrement aux sports de glace et pourra accueillir des compétitions.

Une piste ludique de 22x28 m offrira aux visiteurs la possibilité de pratiquer les sports de glace de manière ludique et familiale.

Espace de déchaussage

Un espace de déchaussage du public sera accessible depuis le hall principal avec des assises organisées en peigne afin de faciliter l'accès à la glace depuis la banque à patins (racks en backoffice permettant le stockage de 1 536 paires de patins)

Vestiaires sportifs

4 vestiaires secondaires et 2 vestiaires sportifs premium seront traversants vers l'aire de glace.

Gradins

1 100 places seront répartis en forme de U.

Espace multifonction modulaire

Un espace multifonction (entre les deux aires de glace avec vue panoramique sur les deux pistes), et **un club house** compléteront ce complexe sportif et de loisirs.

Espaces administratifs et techniques

Les bureaux administratifs occuperont une position centrale afin d'optimiser la gestion quotidienne. Les locaux techniques, quant à eux seront facilement accessibles depuis l'extérieur.

Calendrier prévisionnel

2025 et début 2026 :	Finalisation du projet - Phase préparatoire des travaux (avant-projet sommaire et définitif et études de projet). Dépôts dossier études environnementales, permis de construire etc.
Février 2026	Lancement des marchés de travaux (DCE - Dossier de consultation des entreprises)
Juin 2026	Attribution des marchés de travaux
Été 2026	Début des travaux
Été 2028	Fin des travaux
Automne 2028	Mise en service

Financement

Le budget prévisionnel total des travaux de 18 919 000 d'euros HT est financé par Limoges Métropole. Une partie sera prise en charge par le FEDER et le Gal des Monts et de Limoges à hauteur de 250 000 € et par le Département (montant inconnu à ce jour), la Région et l'État (sollicitations à venir).



Par délibération en date du 7 juillet 2022, le Conseil communautaire avait reconnu **d'intérêt communautaire la création et la gestion de ce futur grand équipement « patinoire olympique et sportive et ludique »** conformément à l'article L5215-20 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).